

AGRICULTURE



LA RÉGION
Nouvelle-Aquitaine
accompagne

la Haute Valeur Environnementale



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Innovons aujourd'hui, explorons demain

Toute une RÉGION prête à relever le défi ENVIRONNEMENTAL et CLIMATIQUE

Avec sa feuille de route Néo Terra, la Région oriente toutes ses politiques dans la transition énergétique et environnementale.

La certification **Haute Valeur Environnementale** (HVE) garantit que les exploitations sont engagées dans l'agro-écologie.

HVE c'est QUOI ?

Une **CERTIFICATION NATIONALE** de l'ensemble de l'exploitation qui mesure les résultats en termes :



- > D'actions en faveur de la biodiversité.
- > De limitation de l'utilisation des intrants (*produits phytosanitaires, gestion de la fertilisation et de l'eau...*).

2 FAÇONS d'y ACCÉDER

OPTION A (thématique) 4 indicateurs

- > Biodiversité
- > Stratégie phytosanitaire
- > Gestion de la fertilisation
- > Gestion de l'irrigation

OPTION B (synthétique) 2 indicateurs

- > Biodiversité
- > Poids des intrants dans le chiffre d'affaires

La RÉGION vous soutient

TECHNIQUEMENT et
FINANCIEREMENT pour

HVE POURQUOI ?

POURQUOI CETTE CERTIFICATION ?

- > un **avantage** concurrentiel pour demain, pour s'adapter aux attentes des marchés et des consommateurs,
- > un **label** d'excellence à apposer sur ses produits,
- > un **engagement** reconnu d'actions de préservation de l'environnement et du respect des bonnes pratiques agro-environnementales.

HVE COMMENT ?

- > des **certifications collectives** mises en place **par différents opérateurs** (coopératives, associations, négoce...), **pour intégrer la certification HVE** dans l'ensemble des procédures qualité de la filière,
- > une **certification collective** portée **par la Région Nouvelle-Aquitaine**, pour les filières qui n'ont pas encore mis en place leur propre certification.

Les différentes étapes de la CERTIFICATION HVE

La certification HVE aujourd'hui
en Nouvelle-Aquitaine :

- > **Plus de 900 exploitations**
certifiées dans toutes les filières
- > **Plus de 20 structures** porteuses
d'une certification collective
*Voir liste des structures sur
les-aides.nouvelle-aquitaine.fr*

[1]

DÉCOUVRIR LA CERTIFICATION

environnementale et le référentiel de
la Haute Valeur Environnementale :
différentes formations possibles

[2]

CHOIX DE LA STRUCTURE

*certification individuelle ou collective,
quelle structure porteuse de
certification collective...*

[3]

Préparation et
réalisation de
l'audit de
certification

[3]

PRÉPARATION ET RÉALISATION DE L'AUDIT DE CERTIFICATION

*vérification de l'atteinte du niveau
1 ou 2 et calcul des indicateurs de
la certification HVE*

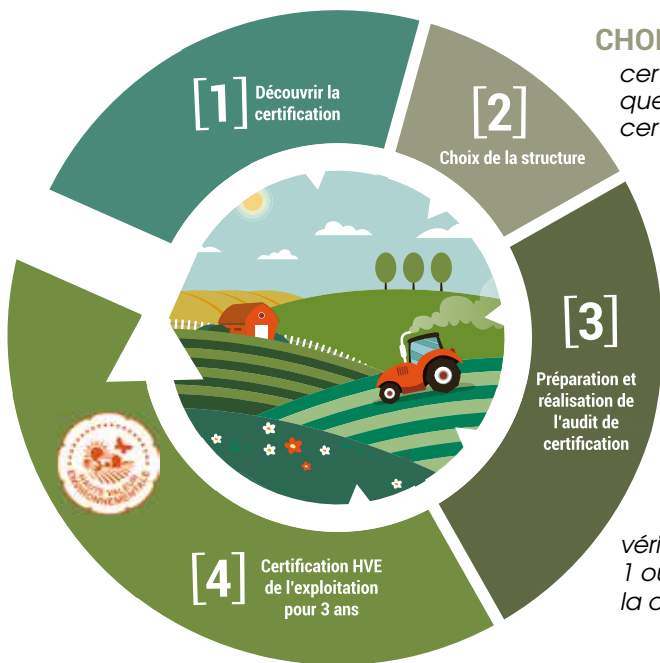
[4]

Certification HVE
de l'exploitation
pour 3 ans

[4]

CERTIFICATION HVE DE L'EXPLOITATION POUR 3 ANS

l'exploitation devra fournir les valeurs actualisées
de ses indicateurs en fin d'année n+1 et n+2 de sa
certification pour que celle-ci soit bien maintenue





Toute information sur la certification **HVE**

- > les-aides.nouvelle-aquitaine.fr 
- > agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations
- > hve-asso.com



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine